

## LES DROITS DE LA PERSONNE ET LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

### ENJEU

La situation des droits de la personne en Chine demeure une source de préoccupations pour le gouvernement canadien. L'engagement constructif constitue la pierre angulaire de la politique canadienne à l'égard de la Chine. Nos relations à long terme avec ce pays reposent sur quatre piliers : le partenariat économique, la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de la personne, le bon gouvernement et le respect de la loi. Tous les piliers revêtent une importance égale et se renforcent mutuellement. Ils ne sont toutefois aucunement liés dans le sens qu'ils ne dépendent pas l'un de l'autre. En outre, nous ne comptons pas sur l'un ou l'autre des piliers pour atteindre les objectifs globaux de notre politique.

### CONTEXTE

La transition entre Deng Xiaoping et le leadership collectif dirigé par Jiang Zemin semble terminée. Les dirigeants demeurent tout de même méfiants dès qu'ils sentent leur position menacée et craignent particulièrement les risques d'agitation. Forte d'une croissance économique phénoménale, la Chine a réussi à faire diminuer l'absolue pauvreté et a ouvert sa société aux entreprises occidentales. Ce que les Chinois veulent avant tout, c'est améliorer leurs conditions de vie. La libéralisation économique du pays ne s'est pas traduite par une plus grande ouverture au niveau des libertés individuelles. Le gouvernement, jugeant les droits collectifs primordiaux, a sévèrement réprimé les droits individuels. La détention prolongée de dissidents en raison d'une série de conférences internationales à caractère sensible en Chine, ainsi que les cas notoires de Harry Wu et de Wei Jingsheng, ont révélé l'intention des dirigeants de ne souffrir aucune contestation de leur autorité.

L'an dernier, les Chinois se sont montrés peu tolérants à l'endroit des activistes favorables à la démocratie. Beaucoup ont été arrêtés dans les jours entourant l'anniversaire du massacre de la place Tienanmen (4 juin). Un nombre encore plus élevé ont été détenus parce qu'on voulait empêcher toute activité dissidente au moment de la 4<sup>e</sup> Conférence de l'ONU sur les femmes tenue à Beijing en septembre dernier. Les plus véhéments sont d'ailleurs toujours détenus. Le cas de Wei Jingsheng est éloquent : sa condamnation le 13 décembre à 14 ans de prison pour cause de sédition a été confirmée le 28 décembre en dépit des protestations venues du monde entier.

La croissance et l'ouverture économiques ont amoindri le pouvoir du gouvernement central dans certains aspects de la vie chinoise. Une autonomie considérable est accordée aux provinces et aux grandes villes, et même aux citoyens. Dans certaines régions, des élections directes par scrutin secret ont été organisées pour le choix des conseils de village. Le virage amorcé vers une « économie de marché socialiste » a eu pour effet de supprimer partiellement ou complètement certains aspects traditionnels du filet de sécurité sociale de l'État. Ainsi, de nombreux habitants des campagnes doivent maintenant payer eux-mêmes leurs frais médicaux et s'enfoncent du coup dans la misère. Le gouvernement tente actuellement de corriger la situation en créant un cadre législatif permettant d'instaurer un régime d'assurance régi par l'État.

Le gouvernement chinois a décidé d'intervenir sur un sujet jusqu'à présent strictement religieux, à savoir le choix du panchen lama par le dalaï lama en mars. Le gouvernement a rejeté le choix de ce